RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 25848
Numéro SIREN : 808 412 167
Nom ou dénomination : ABM

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2017 sous le numéro de dépôt 104611



20171046112016

DATE DEPOT : 19/10/2017

N° DE DEPOT : 104611

N° GESTION : 2014B25848

N° SIREN : 808412167

DENOMINATION : ABM

ADRESSE : numero:"15",type:"RUE",voie:"Royale",cp:"75008",ville:"Paris",complement:"4ème étage gauche"

MILLESIME : 2016

.

ABM

Société par actions Simplifiée
Au capital de 750.000 euros
15 rue Royale, 75008 PARIS
RCS PARIS B 808 412 167

Copie certifiée conforme

104611

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT
ET LE VINGT NEUF JUIN

Les Actionnaires de la Société **ABM** Société par actions Simplifiée au capital de **750.000** euros divisé en **750.000 actions** de **1 euro** chacune, dont le siège social est situé 15, Rue Royale à Paris (75008) ont tenu au siège social, une Assemblée Générale Ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de **Monsieur Arnaud CYMERMAN, Président.**

Monsieur Jean-Christophe FORESTIER, représentant la Société FERCO, Commissaire aux Comptes Titulaire, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Le président constate que les actionnaires présents ou régulièrement représentés possèdent au moins la moitié des actions, et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée,

La feuille de présence,
L'Inventaire des valeurs actives et passives de la société,
Le Rapport de Gestion du Président,
Les Rapports du Commissaire aux Comptes,
Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Le président déclare que l'Inventaire, le Bilan, le Compte de Résultat, le Rapport de Gestion de la Présidence et les Rapports du Commissaire aux Comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Lecture du Rapport de Gestion de la Présidence sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le **31 Décembre 2016,**

Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission,

Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2016,**

Quitus à la Présidence,

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce,

Affectation du résultat de l'exercice,

Pouvoir pour formalités.

Le président donne lecture du Rapport de Gestion de la présidence, ainsi que des Rapports du Commissaire aux Comptes.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées, puis la discussion close et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du président et du Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le **31 Décembre 2016,** ainsi que toutes explications complémentaires fournies oralement, approuve dans toutes leurs parties le Rapport de Gestion de la présidence et les comptes annuels arrêtés à la date du **31 Décembre 2016,** tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée générale approuve en conséquence, les actes de gestion accomplis par le président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus entier et sans réserve au président de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée à l'unanimité.**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve la proposition d'affectation du résultat telle qu'elle lui a été présentée par le Président et décide en conséquence, d'affecter le bénéfice s'élevant à **1.590.918,46 euros**, que nous vous proposons d'affecter au compte **« Report à Nouveau ».**

Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée à l'unanimité.**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'**article L. 227-10 du Code de Commerce,** déclare approuver les termes dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée à l'unanimité.**

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités de publicité et de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par les Actionnaires présents ou représentés.

ABM

Société par actions Simplifiée
Au capital de 750.000 euros
15 rue Royale, 75008 PARIS
RCS PARIS B 808 412 167

Copie certifiée conforme

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2017 SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le **31 Décembre 2016**, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre Commissaire aux Comptes vous donnera dans son rapport toute information quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers ont été arrêtés dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ACTIVITE DE L'EXERCICE

Nous vous présentons les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 qui s'est déroulé sur une période de douze mois, tandis que l'exercice précédent s'était déroulé quant à lui sur une durée de près de treize mois.

Ainsi que vous pouvez le constater et à l'instar de l'exercice précédent, notre société n'a réalisé aucun chiffre d'affaires.

Les autres achats et charges externes s'établissent à **7.460 euros** contre **10.282 euros**, pour l'exercice précédent.

L'ensemble des produits et des charges d'exploitation accuse une perte de **7.659 euros** contre une perte d'exploitation de **10.357 euros**, pour l'exercice précédent.

Le résultat courant de l'exercice s'élève à **1.600.686** euros contre **997.803 euros**, pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015.

Le résultat financier, principalement composé de produits financiers, s'élève à la somme de **1.608.345 euros.**

Le résultat exceptionnel accuse une perte de **9.768 euros** contre une perte exceptionnelle de **9.063 euros**, pour l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et des charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net comptable de **1.590.918 euros.**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de **1.590.918,46 euros**, que nous vous proposons d'affecter au compte « Report à Nouveau ».

ANALYSE DE LA SITUATION PATRIMONIALE

Le fonds de roulement est négatif de **1.902.439** euros, il a augmenté de **1.192.867** euros par rapport à l'exercice précédent.

Cette situation résulte de la différence entre les ressources dégagées et les emplois effectués au cours de l'exercice.

Les principales ressources ont été les suivantes:

- **Capacité d'autofinancement ..... 1.600.686 €**

Les principaux emplois ont été les suivantes:

- **Remboursement d'emprunt ..... 407.820 €**

A la clôture de l'exercice, la trésorerie nette est positive de **71.237** euros contre **30.572** euros, pour l'exercice précédent.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

	de 0 à 30 jours	de 31 à 60 jours	de 61 à 90 jours
Exercice clos le 31/12/15	Néant	Néant	Néant
Exercice clos le 31/12/16	6.156 euros	Néant	Néant

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice de la société.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'aucune convention n'est intervenue visée à l'article L227-10 du Code de Commerce.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de dividendes distribués au titre des deux exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du C.G.I., nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

PRISES DE PARTICIPATIONS / ACTIVITE DES FILIALES

En date du 27 Janvier 2015, notre société a acquis la totalité des 3.510.000 actions composant le capital de la société HEURGON JOAILLIER, dont le siège social est situé 15, Rue Royale 75008 PARIS.

Cette société a pour objet la vente au détail de bijouterie Joaillerie, au sein de deux établissements.

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, la société HEURGON JOAILLIER a réalisé un chiffre d'affaires de 28.457.799 euros et un bénéfice de 1.331.619 euros.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Nous vous indiquons que notre société ne relève pas de l'un des cas énoncés aux articles L 225-102, L 225-184 et L 225-211 du Code de Commerce.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous restons attentifs à l'évolution du niveau d'activité et de résultat de notre filiale.

CONCLUSIONS

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre présidence pour l'exercice clos le **31 Décembre 2016.**

Le Président,
Arnaud CYMERMAN

SAS ABM

15 rue Royale
75008 PARIS

RAPPORT

de

FERCO S.A.S

Commissaire aux Comptes

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

-:-:-:-:-:-:-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2017

103 avenue Raspail - 94250 Gentilly ■ Tél. 01.47.40.81.50 - Fax 01.47.40.91.07 ■ ferco@ferco-experts.fr - www.ferco-experts.fr

EXPERTISE COMPTABLE COMMISSARIAT AUX COMPTES

103 avenue Raspail - 94250 Gentilly
Tél. 01.47.40.81.50 - Fax 01.47.40.91.07
ferco@ferco-experts.fr
www.ferco-experts.fr

Paris, le 14 juin 2017

Mesdames, Messieurs,

En exéeution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **SAS ABM**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les justifications de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ees comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exereice écoulé ainsi que de la situation finaneière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation en particulier des immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Pour **FERCO SAS**
Commissaire aux Comptes

Jean-Christoph FORESTIER
Commissaire aux Comptes Associé

103 avenue Raspail - 94250 Gentilly ■ Tél. 01.47.40.81.50 - Fax 01.47.40.91.07 ■ ferco@ferco-experts.fr - www.ferco-experts.fr

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7 843 108		7 843 108	7 843 108
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financiéres				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**7 843 108**		**7 843 108**	**7 843 108**
Stocks				
Matiéres premiéres et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	10 917		10 917	9 545
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobiliéres de placement				
Disponibilités	71 237		71 237	30 572
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**82 154**		**82 154**	**40 116**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**7 925 262**		**7 925 262**	**7 883 224**

FERCO S.A.S
Commissaires aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	750 000	750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	75 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	913 740	
Résultat de l'exercice	**1 590 918**	**988 740**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	18 831	9 083
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 348 489**	**1 747 803**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	*2 592 180*	*3 000 000*
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédits	2 592 180	3 000 000
Emprunts et dettes financiéres diverses	18 048	20 749
Emprunts et dettes financiéres diverses - Associés	1 960 391	1 928 570
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 156	7 200
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 178 903
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**4 576 773**	**6 135 422**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**7 925 262**	**7 883 224**

Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 24/11/14 au 31/12/15 14 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	7 460		10 282		-2 822	-27,44
Total	**7 460**		**10 282**		**-2 822**	**-27,44**
MARGE SUR M/SES & MAT	**-7 460**		**-10 282**		**2 822**	**-27,44**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	199		75		124	165,33
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
Total	**199**		**75**		**124**	**165,33**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-7 659**		**-10 357**		**2 698**	**-26,05**
Produits financiers	1 700 000		1 100 000		600 000	54,55
Charges financiéres	91 655		91 841		-186	-0,20
Résultat financier	**1 608 345**		**1 008 159**		**600 186**	**59,53**
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**1 600 688**		**997 803**		**602 884**	**60,42**
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	9 768		9 063		705	7,78
Résultat exceptionnel	**-9 768**		**-9 063**		**-705**	**7,78**
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 590 918**		**988 740**		**602 179**	**60,90**

FERCO S.A.S
Commissaires aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 7 925 262 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 590 918 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au réglement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le réglement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux régles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure á la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés á l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 843 108			7 843 108
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financiéres				
Immobilisations financières	**7 843 108**			**7 843 108**
ACTIF IMMOBILISE	7 843 108			7 843 108

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU HEURGON JOAILLIER 75008 Paris	3 510 000	3 302 079	100,00	1 331 619
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues é + 50 %)	7 794 264	7 794 264			1 700 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangéres					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangéres					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 917 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	10 917	10 917	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**10 917**	**10 917**	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 750 000,00 euros décomposé en 750 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	9 063	9 768		18 831
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**9 063**	**9 768**		**18 831**

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	9 768

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 576 773 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprés des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 592 180	414 549	1 727 733	449 898
Emprunts et dettes financiéres divers (*) (**)	18 046	18 046		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 156	6 156		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 960 391	1 960 391		
Produits constatés d'avance				
Total	**4 576 773**	**2 399 142**	**1 727 733**	**449 898**

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	407 820
(**) Dont envers les associés	1 960 391

FERCO S.A.S
Commissaires aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 356
Intérêts courus	18 046
Total	**22 402**